

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2
Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** Physique : parcours Physique atomique, moléculaire, matière condensée et optique

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2020-2021 :

Jury du SEMESTRE 3 :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
BREVET PIERRE-FRANCOIS	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
BIBEN THIERRY	PU - Professeur des universités	UCBL
DUJARDIN CHRISTOPHE	PU - Professeur des universités	UCBL
SAN MIGUEL FUSTER ALFONSO	PU - Professeur des universités	UCBL

Jury du SEMESTRE 4 :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
BREVET PIERRE-FRANCOIS	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
BIBEN THIERRY	PU - Professeur des universités	UCBL
DAVESNE DANY	PU - Professeur des universités	UCBL

Jury de 2^{ème} ANNÉE :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
BREVET PIERRE-FRANCOIS	PU - Professeur des universités	UCBL
Membres :		
BIBEN THIERRY	PU - Professeur des universités	UCBL
DUJARDIN CHRISTOPHE	PU - Professeur des universités	UCBL
SAN MIGUEL FUSTER ALFONSO	PU - Professeur des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 09/12/2020

Le Président de l'Université Lyon 1
Frédéric FLEURY

